
TRIBUNAL D'INSTANCE DE COLMAR

REGISTRE DES ASSOCIATIONS

Il a été inscrit le 05.03.2010 au Registre des associations, au Volume 63, Folio 96 l'association dénommée : **AUXILIVRE** ayant son siège chez le Président, 9 rue du Bois Fleuri, 68000 COLMAR. Les statuts datent du 20.11.2009.

Objet : AUXILIVRE a pour but l'assistance, sous toutes ses formes, dans le domaine culturel, à toute entité désireuse de publier une œuvre.

Comité : Est élu Président et représentant légale de l'association : M. Dominique TISON demeurant 9 rue du Bois Fleuri, 68000 COLMAR. Trésorière : Irène DUPONT. Serétaire : Joëlle TERRIEN. Assesseurs : Pierre BUFFIERE DE LAIR, Michel BARAN, William BIEGLE, Fabrice ERARD, Christophe GRUMMENACKER et Monique SALATHE.

Po/le greffier
